

Les enjeux culturels de la participation

Cette contribution n'a d'autre ambition que celle d'éclairer la question de la participation à la lumière d'un travail de réflexion entrepris dans le cadre du projet Transform'action.

Au terme d'une **introduction** permettant de mettre en lumière un certain nombre d'éléments de contexte généraux, j'évoquerai dans un deuxième temps **la dimension interculturelle** propre à ce type de projet mais aussi inhérent à toute démarche de formation visant à promouvoir la participation. Je livrerai ensuite quelques éléments de réflexion portant sur **la construction des intelligences citoyennes** avant de terminer par **un exemple tiré de ma pratique de formateur**.

Un contexte d'Hégémonie culturelle particulier

Il me semble important d'entrée de jeu de dire quelques mots sur **le contexte politique particulier** dans lequel nous nous inscrivons aujourd'hui en Belgique, en France mais aussi de manière plus générale en Europe.

Le concept **d'hégémonie culturelle** forgé par l'intellectuel communiste italien Antonio Gramsci nous permet de revenir sur cette idée que la conquête du pouvoir **passé par l'expression des idées et donc une certaine maîtrise du langage**. Ironie du sort, cette théorie est aujourd'hui invoquée par les mouvements de droite et d'extrême-droite afin de gagner la bataille de l'opinion.

Alors que s'étend leur influence, cette approche conceptuelle cristallise de nouveaux affrontements idéologiques entre les progressistes et les populistes, entre les mondialistes et les nationalistes...

A titre d'exemple, nous pourrions évoquer ici **l'idéologie néolibérale** qui s'est auto-instituée comme seul système d'organisation économique possible. Cette construction idéologique est le fruit d'un long travail sous-terrain de conquête des esprits à partir des cercles de réflexion d'économistes américains et européens (think-tanks) durant les années 50 entrepris avec l'aide de journalistes, de hauts fonctionnaires, de leaders d'opinion, de lobbyistes et d'artistes. Ses idées principales se sont peu à peu imposées dans la sphère culturelle (« La compétition généralisée est saine », « Le marché s'auto-régule », « Il faut limiter les dépenses publiques et baisser les impôts », « L'État est un mauvais gestionnaire ») avant de connaître une traduction politique dans la prise de pouvoir par Ronald Reagan aux États-Unis, Margaret Thatcher en Angleterre et jusqu'à Deng Xiaoping en Chine.

Qu'il s'agisse de la question du climat, de l'immigration, de l'avortement, de la situation au Moyen-Orient ou de l'invasion de l'Ukraine par la Russie..., un candidat, un parti ou un mouvement doivent, pour l'emporter, commencer par **gagner la bataille de l'opinion** : il s'agit de s'imposer dans la guerre intellectuelle afin de conquérir « l'hégémonie culturelle ».

Traditionnellement associé aux valeurs véhiculées par les institutions comme l'École, l'Église, l'État, les partis, les organisations de travailleurs, l'institution scientifique, universitaire, artistique, les médias de communication de masse, le combat pour l'hégémonie culturelle s'est aujourd'hui déplacé vers les réseaux sociaux, autant de foyers culturels propageant des représentations qui conquièrent peu à peu les esprits et permettent d'obtenir le consentement du plus grand nombre.

Alors que, dans un premier temps, on pouvait voir dans ces médias sociaux horizontaux – où les émetteurs ne sont pas des professionnels (ce qui leur permet d'échapper aux rapports de force capitalistes habituellement observés dans le champ médiatique) – une bouffée d'oxygène propice à donner un second souffle à la guerre de mouvement sur le front médiatique, ils apparaissent aussi comme un terrain fertile à la croissance de toutes les narrations toxiques et liberticides propres à cet ère de « post-vérité » que nous partageons en ce début de XXIème siècle...

En ce sens, les médias et, plus largement, les technologies de l'information et de la communication doivent être pensées **dialectiquement à la fois comme un moyen de reproduction et de transformation de la société**. C'est en faisant dialoguer les deux approches théoriques de l'« industrie culturelle » et de l'« hégémonie », que nous pouvons affirmer que **l'industrie capitaliste transforme le sujet populaire, producteur d'une culture et d'une conception du monde, en un objet, fabriqué par les outils statistiques et les métriques algorithmiques du marketing**.

Force est donc de constater que la Toile est à la fois un poison et un contrepoison. À nous d'être attentifs et de prendre soin de la démocratie en ne cédant ni à la paranoïa, ni à l'extase : **l'esprit critique et la raison des Lumières** doivent survivre aux bouleversements technologiques et civilisationnels que nous traversons.

De mon point de vue, tout processus de formation visant à « rendre » du pouvoir d'agir au citoyen doit s'attacher à ces questions **en fournissant des clefs de décryptage** permettant de débusquer les formes de pouvoir qui sont en jeu dans les discours politiques et médiatiques et en mobilisant **les compétences d'analyse critique** des participant.es auquel.les il s'adresse.

C'est notamment le sociologue Pierre Bourdieu qui, pour bien saisir l'importance des échanges langagiers, nous a engagé à nous défaire de l'illusion d'un simple partage, d'un « communisme linguistique » naturellement à l'œuvre. **Pour aborder la relation entre des interlocuteur.trices, il faut tenir compte du pouvoir que peut détenir un locuteur.trice sur un.e autre ainsi que les motifs de tension, de rapports de pouvoir et de domination qui s'exprime dans le cadre de cette relation**. C'est en tenant compte des lois sociales de construction du langage, en ne masquant pas sa genèse sociale qu'on pourra approcher au plus près le sens du discours.

Le rôle du langage est central selon P. Bourdieu, **parce que la langue est une représentation** qui, à ce titre, possède une efficacité proprement symbolique de construction de la réalité qui renvoie à son concept central d'*habitus*, c'est-à-dire de « matrice », déterminée par la position sociale des individus, qui fait voir le monde et agir à l'intérieur de ce monde, et qui se concrétise par des styles de vie, des jugements mais aussi une certaine compétence linguistique, à la fois technique et sociale.

Les mots ne font pas que refléter le réel, ils le créent : ils ont le pouvoir presque absolu de faire la part des choses entre ce qui est doué de sens et ce qui ne l'est pas, entre ce qui vaut et ce qui ne vaut pas, ce qui est pertinent ou non, comme si ce qui se voit ainsi écarté n'existait tout simplement pas.

Cependant, en assumant délibérément cette dimension performative du langage, nous pouvons aussi faire en sorte que **les mots deviennent des outils d'émancipation**, qui débouchent sur de nouvelles perspectives plutôt que sur des impasses, qui redonnent le pouvoir aux citoyens d'en bas plutôt qu'aux experts, qui permettent de maintenir l'espoir plutôt que de le tuer.

Cette conception du combat culturel repose également sur une anthropologie singulière. Car, pour Gramsci, « tout homme est un philosophe ». Il convient donc de nouer une alliance entre « ceux qui savent » et « ceux qui sentent », comme le véhiculent les représentations les plus courantes. Et, surtout, de ne pas nier « le sens commun », le témoignage usuel des citoyen.nes « ordinaires », qui nourrissent cette philosophie populaire qui peut infléchir le cours de l'histoire.

Cela se traduira notamment dans nos pratiques professionnelles par la vigilance que nous accorderons à **la question de notre statut de formateur.trice** (en tant qu'agent susceptible de reproduire par l'usage plus ou moins conscient que nous faisons du langage les rapports de pouvoir à l'œuvre dans la société) et à **la manière de construire nos dispositifs pédagogiques** (recourant ou non à l'expertise, favorisant réellement ou pas une reprise de pouvoir par les participant.es).

C'est précisément en étant à même de mieux décoder ces cadrages et ces usages que les conditions d'une meilleure écoute et d'une meilleure compréhension seront rendues possibles, et ce afin de revivifier et se réapproprier la démocratie.

Traduttore, traditore : la nécessaire prise en compte de la dimension interculturelle

Dans le cadre du projet Transform'action, il importe de prendre la mesure du travail de traduction et d'interprétation qui a été au cœur de l'ensemble des activités et qui a contribué à créer entre les participant.es **un référentiel culturel commun** transformant de facto les groupes en laboratoires de la démocratie.

Si on s'attache aux différentes tâches assumées durant les mobilités et lors des visioconférences par les traducteur.trices interprètes (non professionnels) dans un contexte de travail qui valorise l'échange des pratiques, on constate que leur rôle a largement dépassé les domaines de leur formation initiale. Même s'ils appartiennent à des aires culturelles proches, on peut à juste titre les considérer comme des médiateur.trices entre les langues et les cultures dont la présence s'est révélée indispensable pour aider à l'intercompréhension et à la communication interculturelle (plutôt que d'en passer par une langue vernaculaire comme l'Anglais)

Ce sont les milieux du management international qui, avec les linguistes, ont pris conscience de la place qu'occupent les phénomènes culturels dans la communication (Hall, 1990, Trompenaars, 1993) ; ils reconnaissent volontiers que les traducteurs et les interprètes peuvent assumer ce rôle de médiateur, voire attendent d'eux qu'ils leur donnent des clés pour surmonter les barrières culturelles. On reconnaît désormais à ces professionnels leur compétence à comprendre non seulement la langue, mais la culture étrangère, à adapter, à transposer et à fournir des explications au-delà des mots. Autrement dit, traduire ou interpréter n'est plus considéré aujourd'hui comme une simple opération de transcodage, mais **un processus complexe qui fait intervenir la langue, la culture et les relations entre les individus ou les groupes sociaux.**

Le travail du traducteur, de la traductrice est au centre de la communication interculturelle. Il s'agit de prendre en considération, dans la culture cible, le savoir déjà existant au sujet de la culture de départ. En établissant la distinction entre 'savoir' sur la culture cible et 'savoir' sur la culture de départ on doit pouvoir se demander : **quelles connaissances a la culture B de la culture A ?** Car les connaissances de la culture cible à propos de la culture de départ ne

coïncident pas avec les connaissances qu'a la culture de départ sur elle-même. Toute traduction implique à la fois un acte langagier et un transfert culturel, on parlera dans certains cas d'adaptation, en tous cas d'un double acte de communication.

Effectivement, la traduction est à voir comme un processus complexe qui modifie le message(culturel) de la langue de départ à cause des différentes opérations cognitives qu'il subit : la personne qui traduit est la première réceptrice qui reçoit et interprète le message ; elle va donc comprendre la culture de départ avec les connaissances et les jugements de valeur qui lui sont propres. Le message subit donc un premier transfert cognitif de la langue-culture A vers celle du traducteur (B en général sa langue – culture maternelle). Dans sa tâche de traduction, elle transpose ensuite ce message pour un public/lecteur cible en langue B. La personne qui traduit est bien une médiatrice car elle est à la fois le réceptrice/lectrice du message A, - tout en étant une lectrice différente de la personne standard puisqu'elle doit avoir cette méta-compétence de médiateur - et l'émettrice du message B. Ce message subit donc un deuxième transfert ; le public cible le reçoit et l'interprète à son tour selon ses propres schémas idéologiques et culturels, subissant l'influence de « la communauté interprétative » dans laquelle le texte paraît. Ce lectorat ne peut avoir les mêmes compétences ni la même compréhension de la culture A que le lectorat de la langue A. Il se fera donc une image différente/autre de cette culture étrangère au travers du texte traduit.

Ce mécanisme de double traduction/transfert repose en partie sur ce que Margalit Cohen Emerique identifie dans son modèle « *pour une approche interculturelle en travail social* » (Presses de l'EHESP – 2015) comme **l'étape de la décentration**¹ suivie de celle de **la découverte du cadre de référence de l'autre**².

Rendre explicite ce travail de transfert dans tout ce qu'il peut représenter de complexe voire d'incertain a également permis aux participant.es de prendre la mesure de l'enjeu culturel au cœur des échanges et d'interroger leurs propres compétences à la décentration et à la prise en compte du modèle culturel de l'autre.

Le contexte particulier des mobilités (en ce qu'il a invité les participant.es à expérimenter la vie en commun pendant une semaine de travail intensif et à rencontrer sur place de groupes porteurs de projet) a certainement favorisé cette exploration sur le plan interculturel.

¹ Elle découle de l'observation selon laquelle notre propre cadre de référence agit comme des lunettes qui filtrent notre réalité, biaisant notre façon de voir le monde. La décentration nous permet d'enlever nos « lunettes culturelles », de rendre visible « la partie immergée de l'iceberg, pour pouvoir mieux comprendre nos valeurs, croyances et zones sensibles qui filtrent notre réalité et soutiennent nos comportements. D'ailleurs, il est plus simple de comprendre autrui une fois que nous avons mis en perspective nos connaissances sur notre propre culture. Par exemple, il sera plus facile de comprendre les tabous culturels d'autrui concernant les repas une fois que l'on aura découvert que notre propre culture nous impose également certaines limites. Prendre davantage conscience de nos propres codes culturels, valeurs et croyances peut nous aider à rendre visibles nos propres stéréotypes et préjugés, lesquels peuvent conditionner nos comportements et ceux de nos interlocuteurs.

² Une fois que nous avons rendu visibles nos propres normes culturelles, valeurs et modèles, nous sommes prêt.e.s à découvrir la partie immergée de l'iceberg de notre interlocuteur.ice, c'est-à-dire, les valeurs, croyances, modèles qui soutiennent ses comportements (manifestations culturelles visibles).

Les intelligences citoyennes : comment se prend et s'invente la parole collective

Je, nous, nous tous.tes

Aujourd'hui, on dénonce volontiers le « citoyennisme » qui, par le truchement de dispositifs sophistiqués mais illusoire, met en scène de faux processus de participation en donnant aux citoyens et citoyennes l'illusion d'avoir une place dans la « gouvernance » des sociétés. De la même manière, on dénonce également les excès du « droit de l'hommeisme » qui pousse les sensibilités contemporaines à défendre surtout et avant **tout la liberté individuelle**, celle de consommer à tout va ou de s'enfermer dans des particularismes : un relativisme post-moderne, affadissant les exigences fondatrices de la citoyenneté.

Et pourtant, la posture anthropologique de la Déclaration des Droits de l'Homme est radicale et forte. Ce qu'elle met avant tout en avant, c'est le pouvoir conquis par la parole : la posture pleinement assumée sur le plan politique **du sujet qui parle**, lequel est considéré comme l'égal des autres humains qui parlent. Cette capacité qu'a celui ou celle qui parle de ce constituer en sujet apparaît comme une faculté propre au langage. Mais la véritable conquête, c'est la déclaration elle-même : pour la première fois dans l'Histoire, en effet, les humains déclarent que **le Juste et l'Injuste** - ce qui fera loi et définira le vivre-ensemble - **est à définir par eux-mêmes** ; sa force première est celle de la proclamation : affirmer, oser dire. Il s'agit d'une conquête de l'énonciation humaine, non limitée à l'Occident, qui place l'exigence du Juste au centre de l'agir commun.

Qu'est ce qui est juste ? Qu'est ce qui est injuste ? Quel est l'angle de vue adopté par le locuteur/citoyen ? **C'est celui du tort subi**. Le citoyen pense et agit dans une perspective universelle qui nous implique nous en tant que sujet **mais qui implique aussi tous les autres humains**. Même si cette perspective se révèle profondément conflictuelle. Il ne revient pas au détenteur du pouvoir, qu'il s'agisse du représentant de Dieu, du pouvoir d'État ou du pouvoir économique, de nous dire ce que sont les torts subis et les exigences de changement qui en résultent.

Cette affirmation d'un sujet collectif n'est pas qu'une simple affaire de mots : si les citoyens peuvent se permettre de parler en « Nous », ce n'est pas seulement parce que le langage, dans sa structure, permet de prendre en compte l'Autre mais parce qu'ils choisissent de mettre sur un même pied d'égalité tous les sujets parlants, parce qu'ils revendiquent **la liberté de parole** pour ces mêmes sujets parlants et qu'ils considèrent que tous les sujets parlants, c'est-à-dire tous les humains, sont pris dans une destinée commune, qu'il n'appartient pas aux seules institutions de définir.

La citoyenneté démocratique nous autorise à explorer tous les registres de parole : je, tu, nous, il, eux, elles, nous tous et nous toutes... Cette parole partagée, devenue un acte, engage notre responsabilité et nous amène à nous positionner.

Car la question fondamentale est celle d'une recherche de justice. Comment, par exemple, une femme ayant subi un viol peut-elle énoncer cette expérience particulière et comment peut-elle formuler une parole intime disant ce qu'elle a subi, sans que cette parole soit automatiquement confisquée au nom d'un « Nous » communautaire codifié ? Comment parler en son propre nom de sa propre expérience ?

Dans toutes les cultures et dans toutes les langues, il y a un impossible à dire, quelque chose que l'expérience des humains peut difficilement énoncer, parce que les mots n'existent pas pour le dire ou parce que l'ordre social ne l'autorise pas. L'intérêt est de repérer, dans les multiples langues, les ressources linguistiques qui permettent d'exprimer ce qu'un être humain a subi de spécifique ou ce qu'un être humain espère en propre comme vie meilleure, en fonction des injustices et des réalités qu'il a vécues.

La clé méthodologique du « Nous Tous et Toutes » implique que nous puissions construire des parcours collectifs de réflexions et d'actions, permettant de formuler ce que nous estimons bien pour nous, avant de le mettre à l'épreuve du Nous Tous et Toutes, en prétendant à une validité et à une légitimité universalisables.

Qu'entendre par universalisable ? Dans le cadre de cet exposé, il faut entendre l'universel comme un processus actif et inventif lié à la vie des êtres humains. Ce n'est pas un universel théorique ou idéologique, ou encore un universel surplombant, occidental, colonial... C'est une démarche qui généralise les options en fonction du problème posé. Ainsi, par exemple, si des jeunes souhaitent installer un terrain de basket dans leur quartier, il faut pouvoir discuter avec eux de ce qui est bien pour eux, mais aussi envisager toutes les implications positives ou négatives pour les autres habitants du quartier et les institutions qui y sont installées (hôpital, service d'incendie, maison de repos).

Les interactions entre citoyennes et citoyens sont trop souvent vues comme de simples conversations entre « toi et moi », modèle fallacieux, encouragé notamment par les réseaux sociaux et par toutes les idéologies contemporaines de la « bonne communication ». Une communication efficace, qui vous fait obtenir de l'autre ce que vous voulez.

Voir la citoyenneté comme une communication/conversation permanente est désastreux, car une telle vision nous entretient dans un relativisme, où tous les propos se valent, où toute opinion vaut une autre, sans aucun arbitrage rigoureux. Un tel relativisme fait le lit des extrémismes en tout genre et il encourage une passivité consommatoire : nous dormons pendant que l'arbitraire s'installe.

L'expression citoyenne et l'intelligence collective relèvent d'une démarche toute différente, dans laquelle nos interactions sont triangulées par des valeurs, des principes (autonomie collective, exigence d'égalité, liberté de conscience, d'expression, de choix, solidarité et justice sociale) qui fédèrent nos subjectivités pour nous inviter à construire une parole et une action valides et légitimes. En effet, notre légitimité de citoyennes et citoyens repose sur la qualité et la rigueur de nos procédures d'analyse, d'action et d'intervention.

La dynamique des intelligences citoyennes

Dans une société constituée de mondes multiples et différenciés, les individus sont confrontés à des injonctions différentes selon les contextes, les institutions et les situations de vie auxquelles ils doivent faire face.

Voilà pourquoi la dynamique des intelligences citoyennes met l'accent sur les processus par lesquels une personne, un groupe, un collectif, un peuple... cherchent à se construire face aux contraintes sociales et culturelles dans lesquelles ils sont pris. **Cela implique de pouvoir comprendre les parcours de vie, les trajectoires sociales, mais aussi et avant tout de**

pouvoir soutenir la reconstruction du sens que les humains peuvent donner eux-mêmes à leur histoire.

Ainsi, les identifications communautaires, de même que les identifications aux normes sociales, bloquent, lorsqu'elles sont trop écrasantes, la construction d'un sujet capable d'inventer du neuf, du différent. Par un travail réflexif sur nos vies, nous pouvons développer notre capacité à comprendre d'où nous venons, à déchiffrer nos héritages et à affronter les contradictions de nos parcours de vie, pour pouvoir nous projeter dans un avenir qui ne soit pas la simple répétition du passé.

Toute possibilité de « créer du sens » avec d'autres permet de s'arracher à un monde insensé, dans lequel le sujet n'a plus de place. Poser des questions, parler, écrire, créer et s'interroger sur ce que l'on a exprimé, c'est chercher à donner du sens à nos existences, à l'ordre du monde dans lequel on vit, c'est vouloir comprendre pour pouvoir se situer dans ce monde et dans ses relations avec autrui.

On peut à cet égard considérer que la pratique du récit, et en particulier du récit d'événements forts pour des collectivités différentes, peut remplir à travers un traitement démocratique une triple fonction : assurer une médiation entre les événements passés ou présents inscrits dans des traditions différentes ; décloisonner les opinions publiques à travers une évaluation de l'action se construisant en commun et enfin assurer des processus de réparation du tort subi, à travers une reconnaissance réciproque.

Médiation entre vécus différents et évaluation de l'agir et réparation des violences subies, tels sont les enjeux d'une intelligence narrative capable de produire un sens politique à partir d'une expérience multiple.

Dès lors, il me semble que tout processus d'empowerment citoyen devrait débuter par **cette étape de retour au vécu et de recherche de sens** facilitant la reconnaissance réciproque des personnes impliquées dans la démarche.

Pour que ce retour fondamental à l'expérience de vie puisse s'opérer le plus librement possible, il importera également de s'intéresser à toutes les normes, les injonctions, les interdits qui corsètent la liberté d'expression et que reflètent l'organisation du langage et l'usage des mots et ce pour mieux **les déconstruire**.

Mais que faut-il entendre par déconstruction ? Le mot renvoie à une attitude très ancienne, notamment défendue par Socrate : il s'agira de questionner en permanence l'évidence des choses, de douter, de pratiquer la vigilance critique. Car la violence sociale s'installe lorsque l'on nous fait croire que les mots ou les codes, y compris les codes sociaux, échappent à la construction humaine, échappent aux rapports de force. Lorsque les significations sont présentées comme sacrées, absolues, intangibles, définitives, essentielles. Déconstruire le sens des mots permet d'interroger la norme en revenant à l'expérience première à laquelle ils renvoient.

L'ouvrier du milieu du 19^e siècle ne pouvait exprimer, dans le langage et le droit de l'époque, le tort dont il était victime. Il a fallu la grève, le sabotage, et même l'émeute et l'insurrection, pour que le tort trouve à se formuler à travers les syndicats ouvriers, à travers le droit social et le droit du travail, mais également à travers une littérature, un imaginaire, une utopie... Aujourd'hui, de nombreuses personnes réfugiées et immigrées, par ailleurs « invisibilisées » sont dans cette

situation où elles ne peuvent exprimer, dans notre langue et dans notre droit, le tort dont elles sont victimes.

Les codes langagiers qui nous sont donc donnés comme des significations absolues et fondées, sont en réalité le fruit d'un arbitraire construit à travers des rapports de pouvoir notamment. Toute culture est donc à la fois une ressource pour agir dans la vie et pour créer des choses innovantes mais réalise en même temps un coup de force permanent. Toute culture peut donc être aussi le lieu d'un doute, d'un questionnement visant à interroger ce qui entretient l'injustice, l'inégalité et la discrimination.

La place accordée au sens des mots dans les exercices de présentation

Plusieurs ouvrages portant sur l'animation et la formation en groupe insistent sur le fait que **le démarrage d'une session de formation constitue un moment crucial et dont on peut estimer qu'il aura un impact fort sur la suite du travail mené avec un groupe.**

En dynamique de groupe, on estime que la prise de contact lors d'une formation constitue un des moments les plus importants, et si le formateur n'accorde pas un temps suffisant à cette phase, il connaît alors de nombreuses difficultés pour créer la confiance et mobiliser les participants sur une pédagogie par l'action qui nécessite un véritable engagement.

Faute de créer un climat favorable au bon démarrage de la session, on estime qu'il ne sera pas possible d'entamer un travail formatif en groupe.

Ainsi, si la connaissance et la reconnaissance mutuelles ne sont pas suffisantes, il est impossible de demander aux participant.es, par exemple, de se prononcer sur la teneur d'un projet, une méthode ou d'assumer une décision collective, la personne chargée de la formation ne recueillant à ce moment qu'une collection de choix individuels.

En outre, **la création d'un climat favorable** est indispensable pour créer un climat de confiance qui va faciliter la prise de risque. Comme nous l'avons souligné par ailleurs, ce premier exercice du discours va permettre à celui ou celle qui s'exprime de s'identifier comme sujet autonome à travers l'énonciation elle-même : même si « JE pense » est une interprétation, il faut quelqu'un qui en le disant se manifeste. Mais nous savons également que cette première prise de parole en groupe, comme activité intersubjective, articule la pensée de l'individuel et celle du collectif. (NOUS interagissons)

On le sait, il existe de nombreux exercices proposant des situations de présentation ou d'accueil. Ils ont généralement pour objectif principal de permettre aux participant.es de faire connaissance, mais sont dépourvus d'un contenu signifiant : leur objectif est relationnel, et leur utilisation n'est pas guidée directement par les objectifs annoncés de la formation : c'est ce qu'on appelle généralement **des exercices « brise-glace »**.

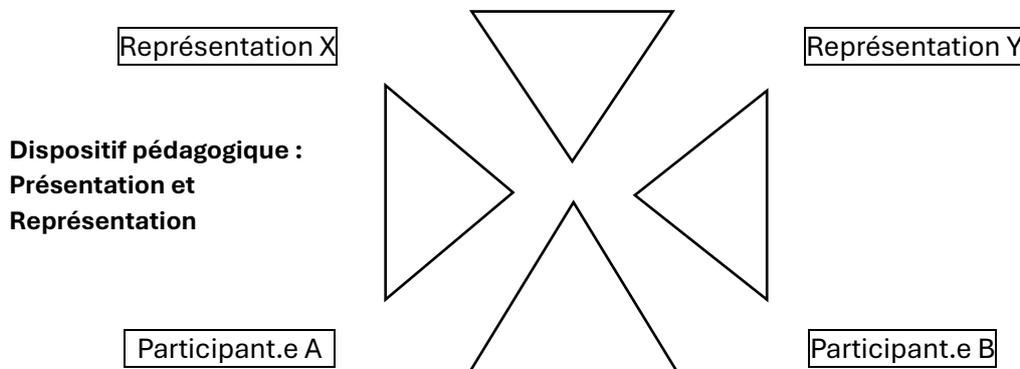
Ces manières de démarrer une session souffrent toutefois de quelques inconvénients. D'abord, une certaine lassitude peut s'installer quant à la répétition de situations de présentation classiques et souvent utilisées. Ces tours de tables s'avèrent souvent décevants, les participant.es s'en tenant aux aspects les plus conventionnels de la présentation (en faisant allusion à leur nom, leur fonction professionnelle ou leur âge, ... dans la mesure où ces

informations ne revêtent pas de caractère « sensible »). A ce biais de désirabilité sociale³ qui implique souvent un usage normatif du langage s'ajoute le caractère anxiogène inhérent à la formation d'un nouveau groupe. Ces deux effets conjugués viennent ainsi aggraver les hésitations qui accompagnent inévitablement les premiers contacts d'un groupe en retardant l'instauration d'une culture commune au sein du groupe.

Parallèlement à ces pratiques, les formateurs recourent régulièrement, lors du démarrage d'une session, à **un ensemble de techniques d'animation destinés à faciliter l'expression des représentations notamment par rapport au thème de la formation proposée**. Non seulement l'exercice sert de médiateur entre les représentations des participant.es mais il permet également d'explorer et de déconstruire conceptuellement le thème proposé en permettant aux participant.es de prendre conscience de manière critique des rapports de pouvoir qui se cachent délibérément derrière les conventions langagières et l'arbitraire du signe.

Ce travail de déconstruction du langage est un des leviers qui doit permettre de revenir à l'expression du vécu des participant.es, de permettre la cristallisation d'un sentiment d'injustice partagé et l'élaboration d'une culture commune indispensable à l'empowerment et à la mise en action.

De mon point de vue, ce sont les exercices et les techniques d'animation qui poursuivent conjointement des objectifs liés à la fois à **la présentation des participant.es** et à **ce travail sur les représentations** que nous venons d'évoquer qui se révèlent les plus féconds. Ces dispositifs tentent donc d'opérer une liaison entre **un objectif relationnel** (faire connaissance, instaurer une dynamique de partage interpersonnel, faciliter la prise de risque) **et un objectif de contenu en lien avec un processus de déconstruction critique du langage visant à l'empowerment des participant.es**.



³ Le terme « **désirabilité sociale** » renvoie à deux concepts distincts mais reliés. D'une part, il désigne l'adéquation de pensées (par ex., croyances, opinions, jugements) ou de comportements avec les normes sociales en vigueur dans un contexte social ou culturel donné. Ainsi sont définis comme socialement désirables les pensées et comportements en accord avec ce que les individus doivent penser ou faire pour être appréciés par autrui dans un contexte social particulier. D'autre part, le terme « désirabilité sociale » est également utilisé pour décrire la tendance des individus à donner des réponses socialement désirables lorsqu'ils répondent à des enquêtes ou à des tests de personnalité. Cette préférence pour les réponses socialement désirables, appelée « biais de désirabilité sociale », peut se faire au détriment de l'expression sincère des opinions et croyances personnelles, ce qui a pour conséquence de réduire la validité des conclusions tirées sur la base des réponses des individus. (Encyclopædia Universalis)

Quelques repères bibliographiques :

- M.Hansotte, *Les intelligences Citoyennes*, De Boeck Université, Bruxelles 2020
- O. Starquit, V. Scheltiens, *Le poing, la rose et le putois*, Les Territoires de la Mémoire, Liège 2024
- L'Hégémonie culturelle, textes choisis et présentés par Jean-Yves Frégné et Baptiste Colmant, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2024.

Pierre Arnoldy – Décembre 2024